

**2 Économie**

**Certification forestière**

**L'ultimatum d'Ali Bongo Ondimba**

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

*A la faveur d'une visite effectuée hier à la scierie de Rougier Gabon, située à Mevang (60 km de Ndjolé), le président de la République a annoncé que le Gabon retirera désormais les permis forestiers de tout opérateur qui ne sera pas engagé, d'ici à 2022, dans un processus de certification du Forest stewardship council (FSC). Il instruit, de fait, le gouvernement de lui proposer dans les deux mois à venir, un plan d'action afin d'accompagner tous les exploitants forestiers exerçant sur l'ensemble du territoire national. A travers cette nouvelle directive, le chef de l'Etat entend améliorer, entre autres, l'attractivité du secteur auprès des potentiels investisseurs et, surtout, garantir un meilleur prix de vente, une traçabilité et une exploitation responsable des forêts du pays.*

LE chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba a effectué, hier, une visite à la scierie de Mevang (Rougier Gabon). Il était question pour le président de la République de faire passer un message important à toute l'industrie forestière nationale. En effet, après le succès du



Ali Bongo Ondimba veut accélérer le processus de certification forestière à travers le pays.

passage d'un secteur forestier voué essentiellement à l'export à une véritable industrialisation de 2e et de 3e transformations, avec l'arrêt de l'exportation des grumes décidé en 2009, l'Exécutif veut aller plus loin.

Le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba a annoncé que le Gabon retirera désormais les permis forestiers de tout opérateur qui ne sera pas engagé, d'ici à 2022, dans un processus de certification du Forest stewardship council (FSC). « J'ai décidé de fixer 2022 comme année butoir pour

certifier FSC toutes les concessions forestières. En effet, toute entreprise forestière opérant au Gabon, non engagée dans ce processus de certification, se verra retirer son permis», a prévenu le président de la République.

Au Gabon, un peu plus de 2 millions d'hectares, soit 14% du domaine forestier, sont certifiés FSC, avec trois sociétés (Rougier Gabon, Compagnie des bois du Gabon (CBG) et Precious Wood).

Douze entreprises de transformation du bois au Gabon possèdent aussi le

label FSC "chain of custody" (chaîne de contrôle). Dans le bassin du Congo, seuls le Cameroun, le Congo-Brazzaville et le Gabon possèdent des labels FSC.

« Il nous faut aller plus loin et nous adapter à la demande des marchés internationaux. Ces derniers sont particulièrement regardants sur un aspect plus qu'essentiel, je dirais même primordial. Il s'agit de la qualité.

Et en matière de qualité, il est un label aujourd'hui incontournable qui garantira l'accès de notre production

aux marchés de référence, c'est celui du Forest stewardship council, plus communément appelé "label FSC" », a souligné le chef de l'Etat.

Pour Ali Bongo Ondimba, cette certification aura pour effet de stimuler la production locale, et de facto la création d'emplois, et répondra à la demande croissante des produits de qualité sur ces marchés.

« L'impérieuse nécessité d'améliorer la qualité de notre production dans la filière engage l'Etat à prendre les dispositions nécessaires pour accompa-

gner les exploitants vers la certification FSC. C'est pour cela que j'instruis le gouvernement de proposer, dans les deux prochains mois, un plan d'action à cette fin», a souligné Ali Bongo Ondimba.

**INVERSER LA TENDANCE\*** Avec un potentiel estimé à 15,9 millions d'hectares de forêts engagées, le Gabon ne récolte que des "brouilles" sur les marchés internationaux, en raison de la faiblesse constatée dans la certification de ses essences pourtant très recherchées.

« Figurez-vous que la valeur des exportations de bois gabonais n'est que de 120 millions de dollars US par an, alors que la valeur des exportations des bois des cinq principaux marchés mondiaux (Etats-Unis, Chine, Japon, Allemagne et Royaume uni) est de 70 milliards US », a fait observer Ali Bongo Ondimba.

Le chef de l'Etat qui entend stimuler la production locale, et l'emploi par voie de conséquence, n'espère pas moins en l'avenir. Pour l'histoire, deux chiffres motivent son optimisme : « 738 377 m3 de produit en 2017 (je rappelle d'ailleurs qu'en 2010, nous n'en étions qu'à 280 000 m3) et plus de 10 000 emplois créés depuis 2009. Autant dire, c'est une prouesse », s'est-il réjoui.

**Petits angles**

**L'exemple de Rougier Gabon**

MSM  
Libreville/Gabon

**L'ENTREPRISE** Rougier Gabon est l'une des pionnières au Gabon en matière de certification forestière.

Le Groupe français possède 900 000 hectares de concessions forestières certifiées FSC, trois sites industriels, pour 1 600 emplois directs dont 300 pour la scierie de Mevang.

A Mevang, ce sont 300 000 hectares certi-



Le PDG du Groupe Rougier, Francis Rougier.

fiés correspondant au premier plan d'aména-

gement forestier attribué par l'Etat gabonais.



Une façade de l'usine de Rougier à Ndjolé.

La production forestière de Rougier Gabon

est estimée à 350 000 m3 de grumes par an

avec Okoumé et bois divers compris.

L'entreprise produit également 25 000 m3 de contreplaqué à son usine d'Owendo.

Selon le PDG du Groupe Rougier, Francis Rougier, la valeur ajoutée provient essentiellement du développement de la production forestière initiée depuis quelques années, à travers la coopération avec les entreprises implantées dans la zone économique à régime privilégié de Nkok.

**A quoi sert la certification FSC ?**

MSM  
Libreville/Gabon

LE Forest stewardship council (FSC, Conseil de soutien de la forêt) est un label environnemental, qui assure que la production de bois ou d'un produit à base de bois respecte les procédures garantissant la gestion durable des forêts. Dans la mesure où la

gouvernance de ce label se fonde sur trois collègues qui, à part égale (en nombre de voix) traitent les trois questions de qualité et performances environnementales, sociales et économiques, le FSC est considéré comme un écolabel.

Pour le directeur FSC pour le bassin du Congo, Mathieu Auger-Schwartzberg, la certification FSC améliore la transparence au niveau local, en



insistant sur la traçabilité du bois, le respect des communautés et celui des travailleurs.

« Le label n'est pas obligatoire pour la plupart des marchés, dont l'espace économique européen. Mais pour certains marchés vertueux comme la Scandinavie, ne pas être certifié FSC est un

**La certification FSC offre beaucoup d'avantages sur le marché international.**

grand frein», a ajouté M. Auger-Schwartzberg.

En plus de l'aspect social, le FSC repose sur plusieurs principes tels que le respect des lois en vigueur dans le pays, des traités internationaux et des principes du FSC, la préservation de la biodiversité, des ressources en eau et des sols et, enfin, la planification du reboisement et des plantations.